

LE LIEN de CORRONSAC

N°43 - JUIN 2019

WWW.CORRONSAC.FR

La préparation des élections européennes

Initiation à la batucada



Chemin du Thil renové



24^e anniversaire
du club des Aînés



SOMMAIRE

› Infos municipales / 4 à 8

Le budget 2019 / 4-5
Les résultats du baromètre AFNOR 2018 / 6
4^e édition de journée citoyenne / 6
Chemin du Thil rénové / 6
Restauration scolaire / 7
Qualité de l'air de l'école Victor Ségoffin / 7
Le PEdT 2.0 se porte bien / 7
École / 8

› Vie associative / 9 à 11

Autour de l'école / 9
Les coteaux aux côtés d'Élodie / 9
CorronsacBienVivreEnsemble / 10
Le club des Aînés / 10
Foyer Rural / 11
Comité des Fêtes / 11

› Intercommunalité / 12-13

Travaux de renaturation du Cossignol / 12
Espace Emploi Formation / 13
Ressourcerie : enquête / 13
Violences conjugales : que faire ? / 13

› Vie pratique / 14-15

L'élagage : un enjeu pour tous / 14
Entretien des haies et arbustes / 14
Rappel travaux de bricolage et jardinage / 14
Numéros d'urgence / 15
Ne brûlons plus nos déchets verts / 15
Opération tranquillité vacances / 15

› ACCA : les oiseaux et animaux de votre commune / 16



› Les assistantes maternelles

M^{me} Eva Garcia : 8 impasse de la Clé des Champs
31450 Corronsac - 06 70 77 65 35 - pinalabios@free.fr
M^{me} Béatrice Carayon-Kastler : formée à la
pédagogie Montessori « El Nido 0 à 3 ans » :
5 Les terrasses de Ségueilla 31450 Corronsac -
06 77 05 34 77 - bea.kastler@free.fr
M^{me} Véronique Hernandez : 29 A chemin Rivals
31450 Corronsac - 06 14 10 58 49 ou 05 34 66 26 01

Pour être informé en temps réel :
donnez votre adresse mail
par le formulaire
du site ou suivez les actualités
sur Facebook

[https://www.facebook.com/
mairiedecorrnsac/](https://www.facebook.com/mairiedecorrnsac/)

Mairie de Corronsac

21 chemin de Sémial, 31450 Corronsac
05 61 81 91 70, mairie.corrnsac@wanadoo.fr
<http://www.corrnsac.fr>

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 13h

Permanence de M^{me} le Maire et de ses adjoints (sur RDV)

Mardi après-midi :
Tristan Lamontagne - Pierre Sans
Mercredi matin :
Anne-Marie Germaux - Danielle Subiela

Bulletin municipal de Corronsac

Responsable Publication : Danielle Subiela

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Danielle Subiela, Sylvaine Auriol, Nicolas Chapeaublanc, Marie Dedieu, Roméo Gaïga, Martine Lamarque Marie Nathalie Larue, Michel Nicolas, Eugény Peron Bodin, Damien Reynaud, Sicoval - Louise Guillou, Laurent Tellerain

Conception et impression : Imprimerie du Sicoval, Labège. Papier PEFC

ÉDITO



Nous vous invitons à découvrir dans ce 43^e numéro les nombreuses actions et projets de la municipalité, des associations, de l'école et notre communauté d'agglomération : le Sicoval.

L'examen du compte administratif 2018 montre que les dépenses ont été maîtrisées, concourant ainsi à financer nos investissements à venir sans emprunt. Si sur le plan national les dotations de l'état sont stabilisées, elles continuent à décroître dans notre commune. Le budget 2019 voté en avril a nécessité des choix, des priorités dans nos investissements afin de trouver un juste équilibre entre l'évolution des dépenses et la progression de la fiscalité.

La préparation des élections européennes a demandé cette année un effort particulier à nos secrétaires avec l'entrée en vigueur du répertoire général unique nécessitant de régulariser les écarts entre les listes communales et le fichier général de l'INSEE, de se familiariser avec un nouveau logiciel, d'imprimer et de distribuer plus de 600 cartes d'électeurs. En matière d'affichage pour les 34 candidats, jamais nos agents techniques n'avaient posé autant de panneaux (hélas restés vides pour la plupart !).

Dans un contexte de plus en plus complexe et de plus en plus exigeant, nos agents communaux montrent chaque jour leur engagement pour assurer la qualité de service attendue par chacun d'entre vous. L'enquête AFNOR réalisée sur notre commune en 2018 met à l'honneur le professionnalisme de nos agents administratifs. Les projets tels que la qualité de l'air dans notre école ou le passage au zéro phyto ne réussissent que par la volonté de changement de nos agents techniques pour préserver notre environnement et notre santé.

D'autres projets avancent :

- Une convention a été signée avec le Sicoval pour la renaturation des berges du Cossignol prévue au 2^e semestre 2019 avec de nouveau la participation des enfants de l'école.
- 2 conventions ont été signées avec ENEDIS pour le remplacement de 2 postes d'énergie électrique (au lieu-dit La PISCINE et au cimetière) dans le cadre de l'enfouissement des lignes haute tension venant de Rebigue - projet 2021-2022.
- Les investissements liés à la sécurité sur la RD94 ont également fait l'objet de conventions avec le Conseil Départemental pour une partie du financement.
- Le projet « participation Citoyenne » pour lutter contre les cambriolages devrait être finalisé très prochainement par la signature d'un protocole avec la préfecture et la gendarmerie.

L'été arrive, nous vous souhaitons de profiter pleinement des animations proposées par nos associations toujours dynamiques.

Bonne lecture !

*Danielle Subiela, Maire de Corronsac
La commission information*

67 %

c'est le taux de participation de notre commune aux élections européennes, très supérieur au taux national de 50 %



› Le budget 2019

Le 12 mars 2019, le conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2018 (établi par le trésorier payeur) ainsi que le compte administratif 2018 (établi par l'ordonnateur - la mairie), le résultat budgétaire de l'exercice 2018 s'établit comme suit :

Recettes de fonctionnement	676 649,78 €
Dépenses de fonctionnement	526 999,05 €
Résultat de clôture	149 650,73 €

Recettes d'investissement	313 902,35 €
Dépenses d'investissement	309 619,38 €
Résultat de clôture	4 282,97 €

L'ensemble des investissements réalisés en 2018 a été autofinancé, les résultats de clôture de 2018 vont permettre de réaliser les investissements prévus en 2019 sans avoir recours à l'emprunt.

Les dotations et aides de l'état sont en baisse pour la 6ème année consécutive comme le montre le graphe ci-joint, elles ont régressé de 117 € par habitant en 2013 à 69 € par habitant en 2019.

Grace à une gestion rigoureuse qui permet de maîtriser les dépenses, c'est un budget réaliste en matière d'investissements qui a été voté lors du conseil municipal du 9 avril 2019.

Avec une enveloppe globale de 214 K€, ces investissements privilégient la sécurité, le confort de vie, la mobilité et le vivre-ensemble avec :

- La sécurisation des voiries et leur rénovation par tranche annuelle (chemin du Thil cette année)
- La rénovation d'équipements existants pour une meilleure maîtrise de l'énergie, un confort accru pour les usagers : éclairage public, éclairage à l'école (LED), gestion technique des bâtiments communaux (chauffage géré à distance)
- La poursuite des travaux d'accessibilité au niveau de l'école, de la salle polyvalente et de l'église.
- Le renouvellement de moyens à la mairie et à l'école : imprimantes multifonctions, téléphonie, ...

Pour assurer l'équilibre des dépenses de fonctionnement, le conseil municipal a voté le 9 avril 2019 une hausse limitée à 1% pour les 3 taxes locales (taxe d'habitation 20,67%, taxe foncière bâti 11,21%, taxe foncière non bâti 65,15%).

› Les dépenses de fonctionnement (en €)

- **Charges à caractère général** : dépenses liées à l'entretien des biens de la commune, à la cantine scolaire, aux achats de fournitures, aux factures d'eau, d'électricité, de téléphonie et internet...
- **Charges de personnel** : salaires du personnel communal et cotisations associées
- **Autres charges de gestion courante** : indemnité du maire et des adjoints, subventions versées aux associations, contribution au fonctionnement de l'école de Montbrun, contribution aux syndicats et services départementaux (SDEHG, SDIS...)
- **Charges financières** : intérêts des emprunts
- **Charges exceptionnelles** : principalement recettes annulées sur exercice antérieur (garderie ou cantine)
- **Atténuation de produits** : FPIC (Fonds de Péréquation Inter Communal), Attribution de Compensation versée au Sicoval (travaux de voirie, dossiers d'urbanisme,...)

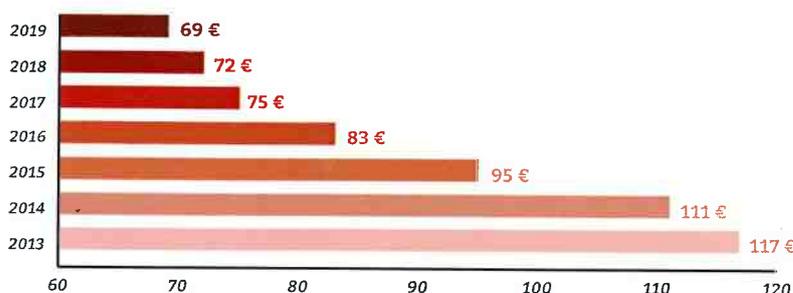
› Les recettes de fonctionnement (en €)

- **Atténuation de charges** : remboursement sur rémunération dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi, remboursement des absences maladie
- **Produits des services** : recettes de garderie et de cantine
- **Impôts et taxes** : impôts locaux, dotation versée par le Sicoval à la commune, taxes sur les droits de mutation et cessions de terrain
- **Dotations et participations** : dotations et compensations versées par l'état, taxe sur les droits de mutation
- **Autres produits de gestion courante** : loyers des logements communaux et de la salle polyvalente
- **Produits exceptionnels divers** : primes dans le cadre de travaux d'économie d'énergie

› Les dépenses et recettes d'investissement (en €)

- **Les dépenses d'investissement** comprennent les opérations d'équipement listées dans le tableau ci-dessous, le remboursement du capital de la dette.
- **Les recettes d'investissement** regroupent les aides et subventions du département, de la région et de l'état, le remboursement d'une partie de la TVA sur les investissements réalisés en 2017 (FCTVA), la taxe d'aménagement. On y retrouve aussi l'autofinancement qui correspond à l'excédent 2018 reporté en investissement.

Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement par habitant 2013-2019

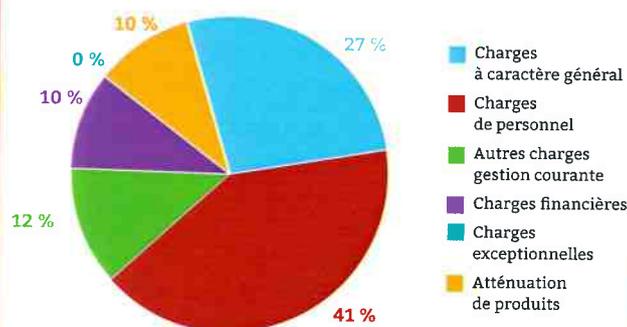


Investissement 2019

	Dépenses	Recettes
Materiel espace verts	1 000	
Travaux batiments communaux	14 000	
Travaux accessibilité mairie		4 754
Travaux accessibilité école, salle polyvalente, église	29 160	19 440
Travaux espace vert / merlon	4 500	
Panneaux signalisation sécurité voirie	5 000	
SDAN 31 - Projet haut débit numérique	192	
Gestion technique des batiments (GTB)	24 000	15 976
Informatique mairie, imprimante multi-fonctions, téléphone	10 000	
Equipement école : imprimante multi-fonctions, éclairage LED,...	10 000	500
Divers petit matériel	2 100	200
Sécurisation virage RD 94	67 000	30 000
Sécurisation croisement Lasserre/ RD 94	10 000	2 500
Reste à charge / travaux Chemin de Truccopores (GR 653)	3 970	
Renovation éclairage public	20 000	
Etude projets 2020 (anciens batiments communaux, chemin mairie)	3 000	
Autres dépenses d'investissement	10 000	
Total opérations d'équipement	213 922	73 370
Déficit investissement 2018 reporté	16 941	
Remboursement d'emprunts	45 343	
Dépenses imprévues	10 000	
Total des autres dépenses d'investissement	72 284	
FCTVA 2017		2 500
Taxe d'aménagement		30 000
Dépôt et cautionnement reçu		1 500
Excédent fonctionnement reporté		180 000
Virement depuis la section de fonctionnement		366 007,90
Total des autres recettes d'investissement		580 007,90
Total investissement 2019	286 206,00	653 377,90

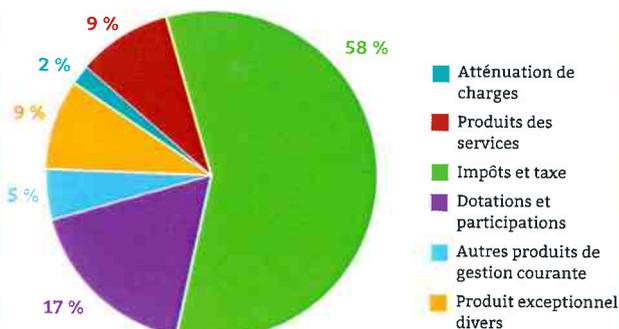
Répartition des dépenses prévues 2019

Charges à caractère général	122 390,92
Charges de personnel	185 799,82
Autres charges gestion courante	52 171
Charges financières	43 280
Charges exceptionnelles	1 161
Atténuation de produits	46 390
Total des dépenses réelles	451 192,74
Virement vers la section d'investissement	366 007,90
Dépenses imprévues	10 000
Total des dépenses de fonctionnement	827 200,64



Répartition des recettes prévues 2019

Atténuation de charges	11 124
Produits des services	57 300
Impôts et taxes	347 996
Dotations et participations	102 741
Autres produits de gestion courante	30 420
Produit exceptionnel divers	54 773
Total des recettes réelles	604 354
Excédent de fonctionnement 2018 reporté	222 846,64
Total des recettes de fonctionnement	827 200,64





› Les résultats du baromètre AFNOR 2018 pour la mairie de Corronsac



La mairie de Corronsac a été volontaire pour participer aux enquêtes mystères du baromètre **AFNOR Indiko** **Expérience citoyenne** portant sur la performance de l'action publique locale.

Dans la catégorie « villes de moins de 10 000 habitants », notre commune obtient une note globale moyenne de 74,8 % sur la qualité de l'accueil et de la relation à ses usagers (score moyen des 53 sites participants : 73,1 %).

Cette note analyse les différents canaux de communication : mail, courrier, téléphone, site web et réseau social et aussi la compétence des agents. Sur ce dernier point incluant la courtoisie, la clarté et l'adéquation de la réponse, l'écoute du besoin, la personnalisation... notre commune se place 4^e sur les 53 participants avec une note de 94,3 %.

Félicitations à Cathy et Virginie pour votre professionnalisme !



› 4^e édition de la Journée Citoyenne

La municipalité organisera le **samedi 28 septembre 2019** la quatrième journée citoyenne. Cette manifestation a pour objectif de mobiliser les habitants volontaires autour d'un même projet : être acteur de l'amélioration du cadre de vie de son quartier, des espaces et bâtiments publics.

Cette initiative favorise la communication et la convivialité entre les habitants, toutes générations confondues et fédère les énergies positives.

N'oubliez pas de noter cette date dans votre agenda : les projets débiteront à 8h30 suivis par le repas de midi offert à tous. Cette année nous souhaitons innover avec un ou plusieurs chantiers à destination des enfants qui seront bien sûr récompensés de leurs efforts.

Nous vous remercions par avance de faire part à la mairie des projets que vous aimeriez voir réaliser (mairie.corronsac@wanadoo.fr).

› Le chemin du Thil entièrement rénové



Avec 2 237 mètres, c'est de loin le plus long chemin communal de Corronsac.

En 2018, une première phase a permis la réfection de la voirie sur 600 mètres. Ce printemps, c'est la totalité du chemin qui a été rénovée avec l'ajout de 3 aires de croisement.

Ces travaux, inscrits dans le plan d'investissement pool routier 2019 de notre commune sont financés à plus de 60% par le Conseil Départemental qui contribue ainsi à l'amélioration de notre réseau routier.



› La restauration scolaire

La direction Départementale de la Protection de la population a réalisé une inspection de la cuisine centrale basée à Péchabou. Suite à la visite inopinée du 8 novembre 2018, les contrôles ont permis de conclure à un niveau d'hygiène très satisfaisant. Félicitations à

l'équipe qui prépare et livre chaque jour une centaine de repas à notre école. Lors de la réunion du 2 avril 2019, les communes présentes ont donné leur accord pour faire progresser de 8,7% à 10 % la part de bio dans les repas sans évolution de tarif.

› La qualité de l'air à l'école Victor Ségoffin : retour sur le plan d'actions



Dans le bulletin municipal du mois de mai 2018, nous vous informions des différentes étapes de ce projet impliquant élus, agents communaux, personnel enseignant et élèves.

La mobilisation de chacun a été déterminante pour la réalisation du plan d'actions établi avec l'aide de l'agence locale de l'énergie et du climat, SOLEVAL :

- Les agents communaux ont été formés aux techniques d'hygiène et de désinfection des locaux, aux risques liés à l'utilisation et au stockage des produits d'entretien.
- Un nouveau marché a été passé pour le renouvellement des produits d'entretien en privilégiant le nettoyage écologique meilleur pour la santé, l'environnement et le budget.

- Chacun connaît et applique les règles de ventilation pour les salles de classe, la salle de restauration,...
- Pour les activités pédagogiques, les produits peu émissifs sont privilégiés.

Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans ce projet pour le bien-être des enfants.

Pour la rentrée de septembre, nous informons les parents d'élèves de l'existence du guide d'achat des fournitures scolaires qui ont un impact sur l'environnement et notre santé, sur le site « le cartable sain » www.cartable-sain-durable.fr

› Le PEdT 2.0 se porte bien, au rythme de la samba brésilienne

Dès le 17 septembre 2018, le PEdT 2.0 de notre RPI a proposé à vos enfants des activités périscolaires, essentiellement organisées durant le temps de pause méridien (12h-14h). Ces activités se sont déclinées selon les thèmes suivants :

- activités sportives animées par Julien (en partenariat avec le foyer rural),
- atelier « Théâtre-gestion des émotions » animé par l'association « Canal'Art »,
- ateliers « Cirque » animés par l'association SensActifs,
- aide aux devoirs proposée par Jean-Claude et Jean-Marc (retraités bénévoles),
- atelier « je découvre mes émotions et mes talents » ou « j'apprends à me connaître » animé par l'association « L'Atelier de PYM » et Peggy Monier.

Une nouvelle activité « musique/percussions brésiliennes (batucada) a vu le jour depuis début mai, activité



Projet Éducatif Territorial

animée par Benjamin Nouvel. Pas moins de 35 élèves, en 2 groupes, se sont essayés aux rythmes de la samba carioca. Ils se sont rapidement appropriés les instruments tels que les surdos, les repiniques, les caisses claires (caixa) et les agogôs (cloches) et ont formé un groupe plein d'envie.

À n'en pas douter, la batucada saura obtenir un franc succès lors de la prochaine fête de l'école le 28 juin à Montbrun-Lauragais.



› École

Pot de retraite

En poste à l'école de Corronsac depuis septembre 2004, je vais prendre ma retraite à la fin de l'année scolaire. Je souhaite faire un pot de départ qui sera organisé le mardi 2 juillet à 18h à l'école de Corronsac. J'accueillerai avec plaisir les anciens élèves et leurs parents, ainsi que les différentes personnes avec lesquelles j'ai pu collaborer tout au long de ces années passées.

Je vous remercie, pour des questions d'organisation, de me le faire savoir à l'adresse suivante, avant le 26 juin :

lamarque.m.retraite@gmail.com

Martine Lamarque

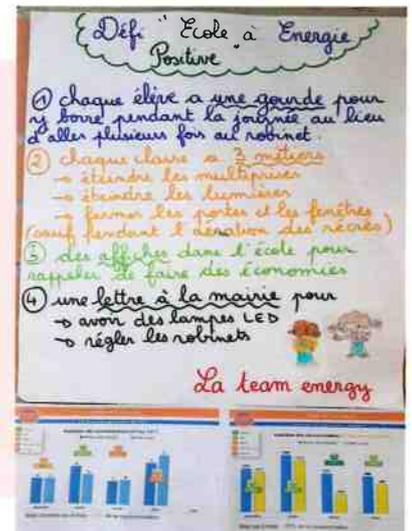


Défi « École à énergie positive »

Les élèves de l'école de Corronsac participent au défi « École à énergie positive ». Le but est de réduire les consommations en électricité, eau et chauffage. Pour cela, les élèves ont eu des animations avec le Sicoval. Ils ont ensuite proposé un plan d'actions à mener par tous les usagers de l'école.

Tous les mois, un relevé des compteurs d'électricité et d'eau est fait afin de voir immédiatement l'effet de ces gestes quotidiens.

En 4 mois de défi, 21% d'électricité ont été économisés.



Programme TERRACYCLE



Les écoles du RPI participent à un programme de recyclage de certains déchets qui ne vont pas dans la corbeille jaune : outils d'écriture, emballages plastiques de biscuits mais aussi de pains de mie, tubes de dentifrice, brosses à dents. Ils sont transformés en mobilier urbain par la

structure TERRACYCLE. En contrepartie, une somme est versée pour chaque article envoyé. À ce jour, 72 kg de déchets ont été envoyés ce qui a permis de récolter 163 euros pour la coopérative scolaire. Cet argent permet de soutenir les projets pédagogiques. Si vous souhaitez participer, alléger votre poubelle grise, faire un geste pour la planète et permettre de contribuer aux projets dans les écoles, vous pouvez déposer vos déchets à la mairie de Corronsac ou dans les écoles de Corronsac et Montbrun Lauragais.

Pour plus d'informations :

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/blog31/rpi-corronsac-montbrunlauragais/2017/03/06/valorisation-de-quelques-dechets/>



› Quelques nouvelles de l'Association Autour de l'école



Le début de l'année 2019 a été marqué par deux événements portés par l'Association Autour de l'école ; Tout d'abord, une nouvelle action a été menée : **Vide ta chambre !**

Le **Dimanche 10 Février 2019**, une trentaine de stands de vente de livres, jouets, vêtements et articles de puériculture ont été proposés par les parents d'élèves, mais aussi des personnes extérieures, à la salle des fêtes de Corronsac. Un premier succès avec une fréquentation honorable pour une première édition.

En tenant compte des avis des participants, nous avons décidé de réitérer cette opération à l'automne prochain, nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'organisation de cette 2nd édition du « Vide ta chambre ». Comme chaque année, l'Association Autour de l'école a organisé son événement phare, le **Loto des écoles** qui a eu lieu cette année le **Samedi 16 Mars 2019** à la salle des fêtes de Corronsac. Une participation importante et de nombreux lots à remporter ont permis de passer un moment agréable avec les familles présentes et à la clé un bénéfice important pour l'Association. Avec ces deux actions ainsi que la vente de sapins en décembre dernier et la vente d'objets personnalisés réalisés par les enfants (set de table), cela nous permet de financer les sorties des différentes classes de Corronsac et Montbrun-Lauragais à hauteur de 400 euros pour cha-

cune d'elle. Ainsi, les 3 classes de maternelle de l'école de Montbrun-Lauragais ont reçu 1 200 € pour contribuer au financement de la classe de découverte qui aura lieu les 12,13 et 14 Juin prochain au Moulin des Sittelles dans le Tarn. Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 de Corronsac partiront au Parc de la Préhistoire quant aux classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 elles iront à Revel et profiteront d'une visite au Musée du Canal du midi. Enfin, cette année scolaire 2018/2019 se clôturera le **vendredi 28 Juin 2019 avec la fête des écoles**. À la suite du spectacle des élèves, une auberge espagnole sera organisée par l'Association Autour de l'école avec une buvette à votre disposition, et une « boom » pour les petits et les grands ! Rendez-vous cette année dans la nouvelle salle des fêtes de Montbrun-Lauragais ! Si vous souhaitez vous impliquer dans l'Association, n'hésitez pas à nous contacter ! Toute aide est toujours la bienvenue !

📧 **Contact : autourdelecole31@gmail.com**

Retrouvez-nous pour suivre toute l'actualité

sur Facebook : [Association autour de l'école RPI Corronsac/Montbrun Lauragais](#).

› Les coteaux aux côtés d'Elodie : prêts pour le prochain Téléthon !



L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 29 mars 2019.

La composition du bureau est inchangée :

- **Présidente :** Laurence Lamontagne
- **Vice-présidente :** Elodie Victoria
- **Secrétaire :** Michel Nicolas
- **Trésorière :** Amandine Nicolas
- **Trésorière adjointe :** Josiane Pedoussaut

Changement dans les statuts : l'assemblée a adopté à l'unanimité l'ajout suivant dans les statuts de l'association, au chapitre objet : « L'organisation ou participation à des événements hors Téléthon permettant de récolter des fonds pour l'organisation du Téléthon des Coteaux, une partie ou l'intégralité des ces fonds pouvant être reversée à l'AFM Téléthon »

Bilan moral : la Présidente a rappelé le succès obtenu en 2018 par le 20^e Téléthon des Coteaux pour lequel la commune de Goyrans s'est joint aux habituelles communes participantes.

Bilan financier : Il montre une hausse des recettes des ani-

mations, mais une légère baisse des dons, des dépenses relativement stables, compensées par les subventions des municipalités et quelques aides financières privées. Le solde de fin d'année permet d'envisager sans problèmes le financement du prochain Téléthon des Coteaux qui sera organisé, comme c'est maintenant devenu l'habitude, sur deux week-ends : les 30 novembre et 1^{er} décembre, puis les 6 et 7 décembre 2019. L'assemblée a ensuite discuté des manifestations hors Téléthon qui pourraient être organisées. Ont ainsi été évoquées une soirée théâtre, un repas avec démonstration de danse, une soirée concert, une soirée chorale, ainsi que la participation au salon du livre de Corronsac et la vente de crêpes aux fêtes locales voisines. Enfin, ont été fixées les dates des réunions de préparation du Téléthon des coteaux : les vendredis 13 septembre, 18 octobre et 15 novembre 2019. Bien entendu, y sont conviés toutes celles et tous ceux qui veulent se joindre à nous pour participer à cette manifestation de solidarité.



› Corronsac Bien Vivre Ensemble

Au programme de cet été

Nous allons passer un bel été à Corronsac avec Corronsac Bien Vivre Ensemble. Cela a commencé un peu ce printemps avec la chasse aux œufs du mercredi qui a suivi Pâques. Des œufs étaient cachés dans le pré derrière la salle des fêtes, pour la joie des enfants qui les ont cherchés et mangés.

Au programme de cet été, la fête de la musique aura lieu le vendredi 21 Juin au soir. Le spectacle commencera par une démonstration de Hip Hop assurée par l'un des animateurs du Foyer Rural. Puis trois groupes de la région se produiront pour le régal de vos oreilles. Vous pourrez dîner sur place.

Le marché de Corronsac

Le marché de Corronsac vous accueille tous les mercredis de 16h30 à 20h pour convenir à la variété de nos contraintes horaires, qu'on rentre tard du travail ou qu'on doit repartir chercher les enfants à leurs activités. Le fromager, le pizzaiolo, le boucher et le poissonnier ont été rejoints par un maraîcher Bio qui propose des légumes de saison originaux et des fruits d'autres cultivateurs et par un traiteur sénégalais dont les bouchées au poulet, aux légumes, au bœuf ou au thon se mangent aussi bien froides que réchauffées et accompagnées d'une sauce fournie avec.

Enfin, vous pouvez dîner dehors tous les mercredis : de petites tables et chaises sont à votre disposition. Vous venez avec vos couverts et achetez votre dîner auprès des différents commerçants du marché : pizzas, fromages,

Ensuite il y aura les jeux inter-villages le dimanche 30 Juin à partir de 10h qui reviennent cette année à Corronsac. Inscrivez-vous nombreux pour jouer contre Montbrun-Lauragais et Péchabou et reprendre le titre de champion des coteaux à Montbrun-Lauragais qui l'a gagné l'an dernier. Morpion, Hypo-glouton géant, ventre glisse, bowling humain et autres activités amusantes sont au programme pour les enfants, les ados et les adultes et plus vous serez nombreux plus ça sera drôle. Il y a aussi un jeu des maires qui mettra à l'épreuve la culture générale de nos élus, et une buvette et un barbecue sont prévus pour la restauration. Venez nombreux participer ou soutenir l'équipe de Corronsac.

charcuterie, fruits et légumes à croquer, apéritif sénégalais...). Vous pouvez même vous installer pour lire les livres à votre disposition dans la bibliothèque de plein vent. N'hésitez pas à ce propos à venir diversifier le stock en échangeant vos livres avec ceux qui y sont et en y amenant des livres pour les enfants et ados. Et pour compléter le tout, nous vous proposons de profiter de la musique pendant que vous faites vos emplettes au marché de Corronsac tous les premiers mercredis du mois à condition qu'il fasse beau : vous aurez droit à un apéritif concert offert par Corronsac Bien Vivre Ensemble et le poissonnier préparera des poissons à la plancha pour l'occasion.

Premier concert le 5 juin. Alors profitez bien du climat de notre village pour passer du bon temps dehors avec vos voisins.

› Le club des Aînés de Corronsac fête son 24^e anniversaire



Les Aînés de Corronsac viennent de fêter le 24^e anniversaire de leur club autour d'un excellent repas concocté par le « Picotin » traiteur, servi à la salle des fêtes du village. Il a réuni la quasi-totalité de joyeux convives, ravis de se retrouver pour passer ensemble quelques heures de convivialité, agrémentée d'une sympathique animation musicale. Quant aux projets, les prochains rendez-vous de la fin de saison sont déjà fixés : 2 juin la fête des mères ; 14 juin sortie à Banyuls sur mer et 29 juin journée grillades pour clôturer en beauté les activités du club avant des vacances bien méritées.



Foyer Rural

› La fin de l'année se profile déjà ; elle a été riche en évènements.



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : 06.67.76.78.12

DINER SPECTACLE FLAMENCO
14.06.2019

MAREVA

VANESSA PAEZ

FORMULE DINER SPECTACLE : 19H30
ADULTES : 30 € - ENFANTS : 18 €

SPECTACLE UNIQUEMENT : 20H30
ADULTES : 14 € - ENFANTS : 9 €

CHANT : EMILIO GORTES & JESUS DE LA MANUELA
GUITARE : ANTONIO GORTES
RESTAURATION SUR RESERVATION : FIDEUA
SALLE DES FÊTES DE CORRON SAC

Nous avons la joie d'accueillir une nouvelle enseignante de yoga, Gabrielle dont le dynamisme donne une nouvelle approche du yoga. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez faire un cours d'essai. Gabrielle organise un stage le 9 juin, venez nombreux.

Nous avons également la chance d'avoir deux nouveaux professeurs : Elise (ModernJazz, Street Jazz, barre au sol) et Audric (Breakdance, Hip-Hop). Ces activités sont proposées aux enfants, adolescents et adultes tous les mercredis après-midi.

Les cours et horaires seront susceptibles d'être modifiés selon les demandes au mois de Septembre 2019.

Des cours d'essais sont possibles jusqu'au mois de Juin.

Pour en savoir plus contactez-nous.

📞 **Le Foyer Rural de Corronsac**
contact@foyerruralcorronsac.fr

› Comité des fêtes

Soirée karaoké du 30 mars 2019 organisée par le comité des fêtes

Une soirée plus que réussie ! Un animateur Jeff Matson qui a réussi à faire chanter tout le monde. Une délicieuse paëlla préparée par Olivier la Paluche.

Une Disco mobile faisant danser toutes les générations jusque tard dans la nuit.

Une équipe du comité des fêtes toujours aussi dynamique et passionnée.

Et surtout un public de 100 personnes qui a mis le feu... Merci à tous les participants et nous vous attendons nombreux sur les prochaines manifestations.





› Travaux de renaturation du Cossignol à Corronsac

Le ruisseau du Cossignol prend sa source sur les coteaux de la commune de Montbrun-Lauragais pour se jeter en rive droite de l'Ariège à Portet-sur-Garonne. Il traverse les communes de Corronsac, Rebigue, Aureville et Lacroix-Falgarde

› Contexte global

Le plan de gestion « rivières » du Sicoval prévoit des actions structurées et cohérentes à mettre en œuvre afin de répondre à des enjeux d'intérêt général et de garantir le bon état écologique des masses d'eau.

Aujourd'hui, le Cossignol présente un état écologique moyen et c'est pourquoi il est important de renaturer* ce cours d'eau. S'ajoute à cela, une véritable problématique d'inondation.

› Objectifs des travaux

La présence de route et d'une zone d'habitation sur la portion du Cossignol à renaturer, représente un fort enjeu. Il est donc essentiel de lutter contre l'érosion et d'assurer un bon écoulement des eaux afin de préserver ces enjeux.

› Travaux prévus en 2019

Les travaux vont avoir lieu le long du chemin de Rivals, de la station d'épuration jusqu'au croisement de la RD24, sur un linéaire total de 600 m :

- Elagage, abattage, débroussaillage de tous les arbres présents sur le site et suppression des espèces invasives (bambous) ;
- Décalage du lit mineur* de 0,5 m à 1,5 m vers parcelle agricole pour limiter l'érosion existante en bordure de route ;
- Abaissement de la pente des berges : limite l'érosion et augmente la capacité du cours d'eau lors de phénomène de crues ;
- Recharge en galets dans le lit du cours d'eau pour diversifier les écoulements de l'eau ;
- Plantation de plus de 500 arbres, arbustes et hélrophytes : essences locales et adaptées au milieu, qui participent à la biodiversité (faune et flore).

› Sensibilisation et animation

Des travaux de plantation avec les écoles de Corronsac ont déjà eu lieu en 2017 (photo ci-contre), et l'animation sera réitérée cette année. En effet, il est important d'associer les enfants dans ces projets afin de les sensibiliser à la problématique des cours d'eau.



Plantation et tuteurage avec les écoles - 2017

*Lit mineur : zone où les eaux s'écoulent en temps normal. Ce lit est souvent délimité par une ripisylve (végétation des rives).

*Renaturation : mesures et travaux entrepris pour améliorer la qualité des cours d'eau lorsque celui-ci a été dégradé au cours du temps. La renaturation vise à rendre au cours d'eau une bonne qualité, un débit et des berges proches de l'état naturel et à retrouver des milieux abritant une faune et flore diversifiées.

L'ensemble des cours d'eau gérés par le Sicoval sont des **cours d'eau non domaniaux**, qui appartiennent donc au propriétaire riverain :

À noter : les riverains sont propriétaires de la berge et de la moitié du lit du cours d'eau situé au droit de leur parcelle



Le Sicoval en tant que gestionnaire des cours d'eau non domaniaux d'intérêt communautaire, favorise les actions de renaturation (reprofilage des berges, plantation...). L'entretien des cours d'eau n'est plus systématique mais décidé et priorisé en fonction des enjeux. Le propriétaire n'est pas déchargé de ses responsabilités quant à l'entretien régulier.

Opération d'entretien régulier : enlèvement des embâcles et débris, élagage et recépage de la végétation des rives, faucardage des herbes.



ESPACE EMPLOI FORMATION

PLATEFORME PARTENARIALE

Sicoval
Communauté
d'agglomération
du Sud-Est
Toulousain

› Atelier Validation des Acquis de l'Expérience : vendredi 14 juin 2019 à Labège

Objectif général :

Connaître le dispositif de validation des acquis de l'expérience qui permet une reconnaissance officielle des compétences acquises par l'expérience, en vue de l'obtention d'un diplôme, titre ou d'une certification professionnelle.

› Les Mardis de la création : mardi 25 juin 2019

Objectif général :

Permettre aux porteurs de projet d'avoir une information générale et éclairée sur les étapes de la création et la reprise d'une entreprise.

① Renseignements par téléphone au 05 61 28 71 10

① **Sur place :** Espace Emploi Formation
plateforme partenariale, Village d'entreprise,
Bât 1025, Rue Pierre Gilles de Gennes, 31670 Labège

① **Ou directement sur le site :**
service.emploi@sicoval.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Jeudi matin : 8h30 - 12h30

Vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Vers une ressourcerie : répondez à l'enquête

Le Sicoval lance une enquête sur vos pratiques en ce qui concerne les objets du quotidien destinés à être jetés : jouets, meubles, vêtements, objets de décoration usés, trop petits, ou hors d'usage.... Les gardez-vous ? Leur donnez-vous une seconde vie ?

L'objectif de cette enquête : étudier la faisabilité de l'implantation d'une Ressourcerie, une structure de l'économie sociale et solidaire visant à la réduction

des déchets. Afin de déterminer avec précision les besoins des habitants et les infrastructures nécessaires, vous pouvez apporter votre contribution en répondant au **questionnaire en ligne sur le site du Sicoval jusqu'au 15 juin** : <https://www.sicoval.fr/fr/actualites/nos-dechets-pleins-de-ressources.html>



Violences conjugales : que faire ?

Victime de violences conjugales ou témoin, le Sicoval met à votre disposition conseils et informations pour vous venir en aide. Que faire en cas de violence conjugale ? Qui contacter en cas d'urgence ? Comment signaler des faits de violence ?

Quelles sont les associations spécialisées capables de vous venir en aide ?

Une action prioritaire pour le Sicoval

La lutte contre les violences intrafamiliales, sexistes et faites aux femmes est l'une des 14 actions inscrites dans la **Charte intercommunale de sécurité et de**

prévention de la délinquance du Sicoval - Stratégie territoriale 2018 - 2022.

À ce titre, l'Agglo relaye la campagne nationale dédiée à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'objectif est de mobiliser l'ensemble de la société française pour que chacun se sente concerné, et plus particulièrement l'entourage et les potentiels témoins des violences quelles que soient leur forme et leur nature (sexistes ou sexuelles, verbales ou physiques). <https://www.sicoval.fr/fr/actualites/violences-conjugales-que-faire.html>



› L'élagage un enjeu pour tous : responsabilités, distances de sécurité et conseils

› Les responsabilités

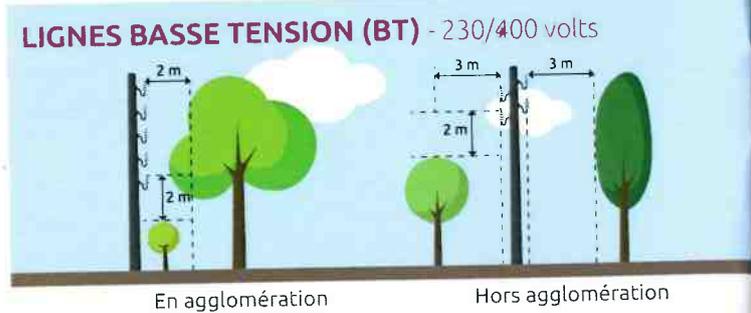
Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une déclaration de projet de travaux sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

› Les distances de sécurité

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (schéma des distances à la construction des lignes ci-contre).



› Les conseils

- Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité
- Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes
- Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaires.

Source ENEDIS - documentation complète sur le site :
https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf

› Entretien des haies et des arbustes



Chaque propriétaire est tenu d'entretenir sa haie afin de ne pas gêner son voisin, obstruer un passage ou un trottoir, constituer un obstacle ou surtout porter atteinte à la visibilité nécessaire à la sécurité de la circulation.

Les haies et les arbres plantés en bordure des propriétés ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Cela peut être préjudiciable à la circulation des piétons (en les obligeant à marcher sur la chaussée) mais aussi être une difficulté pour les conducteurs de véhicules qui ne disposent plus d'une visibilité suffisante pour circuler en toute sécurité.

L'entretien de la végétation est une **obligation réglementaire** qui impose de faire élaguer ou de tailler à l'aplomb de limite de propriété avec la voirie.

› Rappel relatif aux travaux de bricolage et de jardinage



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- les jours **ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les **samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les **dimanches** et jours **fériés** de 10h à 12h et de 16h à 18h.



› Numéros d'urgence

Samu 15
 Police 17
 Pompiers 18
 Urgence européen 112
 Urgences pour personnes sourdes ou malentendantes 114
 Centre anti poison Toulouse 05 61 77 74 47
 Allo Docteur 3966
 Pharmacie de garde 3237
 Standard Hôpitaux de Toulouse 05 61 77 22 33
 Pharmacie de nuit, 76 allées Jean-Jaurès, Toulouse 05 61 62 38 05

Autres numéros d'urgences :

Sécurité /Dépannage ENEDIS : 09 726 750 31
 ENEDIS : <http://www.enedis.fr/>

Services du Sicoval :

Assainissement et eau potable :
 n° d'urgence unique 05 62 24 76 91
 Service relation aux usagers : 0805 400 605

Enfance, drogues...

ENFANTS DISPARUS : 116000
 Enfance maltraitée : 119 ou 0800 054 141
 Drogues, alcool, tabac info service : 113
 SIDA info service : 08 00 31 08 00

Violences intra familiales

Violence Femmes info : 3919 (anonyme et gratuit)
 Association de promotion des initiatives autonomes des femmes (APIAF) : 05 62 73 72 62
 Maison des solidarités du Conseil départemental : 05 62 71 91 80

› Ne brûlons plus nos déchets verts à l'air libre

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011 et dans l'arrêté municipal 2016/ 11.

Au-delà des troubles de voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement.

Les déchetteries de Labège, Montgiscard et Ramonville St Agne prennent en charge les déchets végétaux des habitants du Sicoval.



› Opération « tranquillité vacances »



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre.

Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Ce dispositif est gratuit. Vous devez remplir le formulaire, l'imprimer, puis vous rendre, muni du formulaire, à la brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ.

- Le formulaire est disponible à la mairie ou en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

- Gendarmerie de Montgiscard, 8 Chemin de la Pradelle, 31450 Montgiscard
 Téléphone : le 17 ou 05 34 66 70 40

L'ACCA DE CORRONSAC VOUS INFORME

Les oiseaux et animaux de notre commune

QUELS OISEAUX VOLENT AU-DESSUS DE NOS TÊTES ?



Alouette



Bécasse des bois



Buse variable



Caille des blés



Canard colvert



Corbeau corneille



Etourneau sansonnet



Faisan commun



Poule d'eau



Grive mauvis



Grive musicienne



Geai des chênes



Merle noir



Perdrix grise



Perdrix rouge



Pie bavarde



Pic vert



Pigeon ramier



Tourterelle des bois



Tourterelle turque



Vanneaux huppé



Milan



Chouette hulotte

Quels sont les oiseaux classés nuisibles ?

- Etourneau sansonnet
- Pie bavarde
- Corbeau corneille

QUELS ANIMAUX VIVENT DANS NOS CHAMPS ET FORETS ?



Blaireau commun



Belette



Chevreuil



Ecureuil



Fouine



Hermine



Lapin de garenne



Lièvre



Martre



Putois



Ragondin



Rat musqué



Renard



Sanglier

Quelles sont les espèces d'animaux classées nuisibles ?

- Ragondin
- Fouine
- Putois
- Martre
- Belette
- Renard
- Rat musqué